

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

**Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye**

**SEANCE DU
15 juin 2023**

PUBLIE LE : 28 JUIN 2023

Délibération n°230615-4 : Compte administratif 2022

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par le Président le huit juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Port-Marly, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Mireille TEMPEZ**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 15 JUIN 2023

PRESENTS

LE PECQ

Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE

Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE

LE PORT-MARLY

Mireille TEMPEZ, PRESIDENTE

MARLY-LE-ROI

Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE

Clarisse ZANN, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LE PECQ

Didier BIZET, DELEGUE SUPPLEANT

Julie SERIEYS, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PORT-MARLY

Michèle TROJANI, DELEGUEE SUPPLEANTE

MARLY-LE-ROI

Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

Jean-François PERRAULT, DELEGUE SUPPLEANT

Betty MILLET-MARCEROU, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys

Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo

<u>Nombre de communes</u>	:	3
<u>QUORUM</u>	:	4
<u>Délégués présents</u>	:	5
<u>Pouvoirs</u>	:	
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	4 pour le compte administratif 5 pour les autres délibérations

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20230628-230615-4-DE
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable public ;

CONSIDERANT que le Trésorier Principal de Saint-Germain-en-Laye, Receveur du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte-Cristo ayant transmis son compte de gestion 2022, il convient de constater que ce document comptable est conforme en tous points au compte administratif 2022 ;

CONSIDERANT que Madame Marie-Claude Carlier, déléguée titulaire du Syndicat et doyenne de l'assemblée, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

CONSIDERANT que Madame Mireille TEMPEZ, Présidente, s'est retirée pour laisser la présidence à Madame Marie-Claude Carlier, lors de l'adoption du compte administratif ;

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, sous la présidence de Madame Marie-Claude Carlier, doyenne de l'assemblée, et hors présence de la Présidente,

APPROUVE le compte administratif du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte-Cristo de l'exercice 2022, qui s'établit ainsi :

Section d'investissement			Inscription comptable
Dépenses	A	60 134.22 €	
Déficit n-1	B	42 196.97 €	
Recettes	C	63 755.66 €	
Déficit	D = C - A - B	- 38 575.53 €	D001
RAR - Dépenses	E	25 780.92 €	
RAR - Recettes	F	3 269.00 €	
Déficit			R1068
<i>après prise en compte des RAR</i>	<i>G = D + F - E</i>	<i>- 61 087.45 €</i>	
Section de fonctionnement			
Dépenses	H	640 498.22 €	
Recettes	I	736 706.80 €	
Excédent n-1	J	207 794.17 €	
Excédent	K = I + J - H	304 002.75 €	
Affectation des excédents de fct en invst	G	- 61 087.45 €	R1068
Excédent fct après affectation	= K + G	242 915.30 €	R002

Fait à Marly-le-Roi, le **28 JUIN 2023**

Transmis en Préfecture et affiché le **28 JUIN 2023**

Pour Extrait Conforme



Mireille TEMPEZ

Présidente du Syndicat Intercommunal

Clarisse ZANN

Secrétaire de séance

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20230628-230615-4-DE
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CHATEAU DE MONTE CRISTO (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25780099500017

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : CHATEAU DE MONTE CRISTO (3)

ANNEE 2022

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20230628-230615-4-DE
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

I - Informations générales (5)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	28
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	33
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	34
A10.3 - Opérations liées aux cessions	35
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	36

- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Accusé de réception en préfecture	Sans Objet
078-257800995-20230628-230615-4-DE	Sans Objet
Date de télétransmission : 28/06/2023	
Date de réception préfecture : 28/06/2023	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Actions de formation des élus	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	40

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 78372	CHATEAU DE MONTE CRISTO CHATEAU DE MONTE CRISTO	Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-1-DE Date de télétransmission : 28/06/2023
-----------------------------------	--	--

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I
--	---

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	38467
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	98.57	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	43.55	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	55.46	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	120556.12	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture 076-257000995 20230626 230015-1 DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	I B
-----------------------------------	---	----------------------

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 076 257 000995 20230620 230615 + DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	II
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	640 498,22	G	736 706,80
	Section d'investissement	B	60 134,22	H	63 755,66

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	207 794,17 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	42 196,97 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	742 829,41 = G+H+I+J	1 008 256,63

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	25 780,92	L	3 269,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	25 780,92	= K+L	3 269,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	640 498,22	= G+I+K	944 500,97
	Section d'investissement	= B+D+F	128 112,11	= H+J+L	67 024,66
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	768 610,33	= G+H+I+J+K+L	1 011 525,63

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	25 780,92
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 269,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date d'accusation préfecture : 28/06/2023
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 780,92	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES			Accusé de réception en préfecture 076 257 0000995 20230620 230615 4 DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	II A2
---	--	--	---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	286 418,00	221 408,61	27 018,24	0,00	37 991,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	381 020,00	281 707,86	65 231,70	0,00	34 080,44
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 908,98	27 280,81	0,00	0,00	1 628,17
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		696 346,98	530 397,28	92 249,94	0,00	73 699,76
66	Charges financières	2 236,51	2 207,31	0,00	0,00	29,20
67	Charges exceptionnelles	7 218,70	6 799,00	0,00	0,00	419,70
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	17 493,26				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		723 295,45	539 403,59	92 249,94	0,00	91 641,92
023	Virement à la section d'investissement (2)	193 414,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	9 586,00	8 844,69			741,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		203 000,00	8 844,69			194 155,31
TOTAL		926 295,45	548 248,28	92 249,94	0,00	285 797,23
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	56 700,00	2 392,61	49 987,68	0,00	4 319,71
70	Produits services, domaine et ventes div	243 140,00	262 389,69	2 953,62	0,00	-22 203,31
73	Impôts et taxes	408 519,54	407 502,00	0,00	0,00	1 017,54
74	Dotations et participations	0,00	665,00	409,00	0,00	-1 074,00
75	Autres produits de gestion courante	3 102,00	3 102,27	0,00	0,00	-0,27
Total des recettes de gestion courante		711 461,54	676 051,57	53 350,30	0,00	-17 940,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 021,00	7 286,19	0,00	0,00	-265,19
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	18,74	18,74			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		718 501,28	683 356,50	53 350,30	0,00	-18 205,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		718 501,28	683 356,50	53 350,30	0,00	-18 205,52
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 207 794,17				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4-DE	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES		Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100,00	0,00	0,00	100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 400,00	6 204,44	0,00	2 195,56
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	190 714,00	40 580,52	25 780,92	124 352,56
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	199 214,00	46 784,96	25 780,92	126 648,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 500,00	13 349,26	0,00	150,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00			
	Total des dépenses financières	18 500,00	13 349,26	0,00	5 150,74
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	217 714,00	60 134,22	25 780,92	131 798,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	217 714,00	60 134,22	25 780,92	131 798,86
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2)	42 196,97		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	7 117,00	5 117,00	3 269,00	-1 269,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	49 793,97	49 793,97	0,00	0,00
138	Autres subven° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	56 910,97	54 910,97	3 269,00	-1 269,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	56 910,97	54 910,97	3 269,00	-1 269,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	193 414,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	9 586,00	8 844,69		741,31
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	203 000,00	8 844,69		194 155,31
	TOTAL	259 910,97	63 755,66	3 269,00	192 886,31

CHATEAU DE MONTE CRISTO - CHATEAU DE MONTE CRISTO - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés	
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00		Accusé de réception en préfecture : 078-254009912 du 23/06/2023 Date de télétransmission : 23/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230626-230015-4 DE Date de télétransmission : 28/06/2023	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		Date de réception préfecture : 28/06/2023	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	248 426,85		248 426,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	346 939,56		346 939,56
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 280,81		27 280,81
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	2 207,31	0,00	2 207,31
67	Charges exceptionnelles	6 799,00	0,00	6 799,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	8 844,69	8 844,69
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		631 653,53	8 844,69	640 498,22
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 349,26	0,00	13 349,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 204,44	0,00	6 204,44
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	40 580,52	0,00	40 580,52
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		60 134,22	0,00	60 134,22
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				42 196,97

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230626-230015-4-DE	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		Date de télétransmission : 28/06/2023	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	52 380,29		52 380,29
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	265 343,31		265 343,31
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	407 502,00		407 502,00
74	Dotations et participations	1 074,00		1 074,00
75	Autres produits de gestion courante	3 102,27	0,00	3 102,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 286,19	0,00	7 286,19
78	Reprise sur amortissements et provisions	18,74	0,00	18,74
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		736 706,80	0,00	736 706,80
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				207 794,17

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 117,00	0,00	5 117,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	49 793,97		49 793,97
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		8 844,69	8 844,69
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		54 910,97	8 844,69	63 755,66
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES					Accusé de réception en préfecture 076-2578000995 20230620 230015-4 DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	III A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	286 418,00	221 408,61	27 018,24	0,00	37 991,15
60611	Eau et assainissement	1 400,00	969,84	0,00	0,00	430,16
60612	Energie - Electricité	22 000,00	12 013,24	8 929,72	0,00	1 057,04
60622	Carburants	500,00	196,45	0,00	0,00	303,55
60623	Alimentation	650,00	716,81	0,00	0,00	-66,81
60631	Fournitures d'entretien	200,00	90,82	0,00	0,00	109,18
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	978,47	0,00	0,00	1 021,53
60636	Vêtements de travail	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6064	Fournitures administratives	750,00	428,50	288,00	0,00	33,50
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	12 000,00	12 164,08	0,00	0,00	-164,08
6068	Autres matières et fournitures	19 500,00	19 734,33	0,00	0,00	-234,33
611	Contrats de prestations de services	5 850,00	6 681,08	296,12	0,00	-1 127,20
6135	Locations mobilières	3 700,00	2 370,27	815,40	0,00	514,33
61521	Entretien terrains	770,00	770,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 600,00	1 416,85	1 523,25	0,00	659,90
615231	Entretien, réparations voiries	1 500,00	458,26	0,00	0,00	1 041,74
615232	Entretien, réparations réseaux	13 500,00	10 597,31	803,07	0,00	2 099,62
61524	Entretien bois et forêts	63 600,00	48 821,98	1 431,07	0,00	13 346,95
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	293,04	0,00	0,00	-293,04
6156	Maintenance	28 400,00	25 279,23	1 690,77	0,00	1 430,00
6161	Multirisques	3 120,00	2 985,54	130,00	0,00	4,46
617	Etudes et recherches	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6188	Autres frais divers	3 800,00	2 618,45	244,20	0,00	937,35
6231	Annonces et insertions	6 100,00	4 241,52	840,00	0,00	1 018,48
6232	Fêtes et cérémonies	26 200,00	22 707,65	1 250,00	0,00	2 242,35
6236	Catalogues et imprimés	8 250,00	8 164,40	100,32	0,00	-14,72
6238	Divers	7 350,00	5 595,00	0,00	0,00	1 755,00
6241	Transports de biens	2 200,00	444,83	0,00	0,00	1 755,17
6247	Transports collectifs	800,00	451,20	0,00	0,00	348,80
6251	Voyages et déplacements	750,00	707,38	0,00	0,00	42,62
6257	Réceptions	6 600,00	6 604,49	172,51	0,00	-177,00
6262	Frais de télécommunications	4 188,00	3 003,94	0,00	0,00	1 184,06
627	Services bancaires et assimilés	2 800,00	922,09	7,82	0,00	1 870,09
6281	Concours divers (cotisations)	600,00	375,00	300,00	0,00	-75,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 000,00	15 100,07	0,00	0,00	1 899,93
62878	Remb. frais à d'autres organismes	8 040,00	1 170,00	8 195,99	0,00	-1 325,99
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	392,00	0,00	0,00	1 608,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	1 563,00	0,00	0,00	437,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	381,49	0,00	0,00	18,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	381 020,00	281 707,86	65 231,70	0,00	34 080,44
6218	Autre personnel extérieur	160 900,00	75 566,07	65 231,70	0,00	20 102,23
6331	Versement mobilité	2 270,00	2 425,00	0,00	0,00	-155,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	150,00	116,00	0,00	0,00	34,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPt	2 150,00	2 012,95	0,00	0,00	137,05
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	350,00	361,00	0,00	0,00	-11,00
64111	Rémunération principale titulaires	57 370,00	52 481,85	0,00	0,00	4 888,15
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	4 000,00	3 624,62	0,00	0,00	375,38
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	24 400,00	22 713,09	0,00	0,00	1 686,91
64131	Rémunérations non tit.	68 500,00	66 388,31	0,00	0,00	2 111,69
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 000,00	28 010,00	0,00	0,00	2 990,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	20 700,00	20 382,48	0,00	0,00	317,52
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 500,00	2 676,00	0,00	0,00	824,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 420,00	3 533,78	0,00	0,00	-113,78
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	450,00	298,00	0,00	0,00	152,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	200,00	209,91	0,00	0,00	-9,91
6474	Versement aux autres œuvres sociales	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	810,00	808,80	0,00	0,00	1,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 908,98	27 280,81	0,00	0,00	1 628,17
6512	Droits d'utilisation informatique nuage	400,00	260,24	0,00	0,00	139,76
6518	Autres	900,00	1 126,08	0,00	0,00	-226,08
6531	Indemnités	10 800,00	9 494,70	0,00	0,00	1 305,30
6533	Cotisations de retraite	800,00	398,94	0,00	0,00	401,06
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	16 000,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12		
65888	Autres	8,98	0,85	0,00	0,00	8,13	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		696 346,98	530 397,28	92 249,94	0,00	73 699,76	
66	Charges financières (b)	2 236,51	2 207,31	0,00	0,00	29,20	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 300,00	2 270,80	0,00	0,00	29,20	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-63,49	-63,49	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	7 218,70	6 799,00	0,00	0,00	419,70	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	6 918,70	6 591,39	0,00	0,00	327,31	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300,00	207,61	0,00	0,00	92,39	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (e)	17 493,26					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		723 295,45	539 403,59	92 249,94	0,00	91 641,92	
023	Virement à la section d'investissement	193 414,00	0,00			193 414,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	9 586,00	8 844,69			741,31	
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	9 586,00	8 844,69			741,31	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		203 000,00	8 844,69			194 155,31	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		203 000,00	8 844,69			194 155,31	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		926 295,45	548 248,28	92 249,94	0,00	285 797,23	
Pour information		0,00					
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1							

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	585,33
Montant des ICNE de l'exercice N-1	648,82
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-63,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES					Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230626-230015-4 DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	III A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	56 700,00	2 392,61	49 987,68	0,00	4 319,71
6419	Remboursements rémunérations personnel	56 700,00	2 392,61	49 987,68	0,00	4 319,71
70	Produits services, domaine et ventes div	243 140,00	262 389,69	2 953,62	0,00	-22 203,31
70323	Redev. occupat° domaine public communal	15 500,00	15 695,00	0,00	0,00	-195,00
7062	Redevances services à caractère culturel	181 000,00	195 901,00	1 621,00	0,00	-16 522,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	640,00	640,00	377,52	0,00	-377,52
7088	Produits activités annexes (abonnements)	46 000,00	50 153,69	955,10	0,00	-5 108,79
73	Impôts et taxes	408 519,54	407 502,00	0,00	0,00	1 017,54
73111	Impôts directs locaux	408 519,54	407 502,00	0,00	0,00	1 017,54
74	Dotations et participations	0,00	665,00	409,00	0,00	-1 074,00
744	FCTVA	0,00	0,00	409,00	0,00	-409,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	665,00	0,00	0,00	-665,00
75	Autres produits de gestion courante	3 102,00	3 102,27	0,00	0,00	-0,27
752	Revenus des immeubles	3 100,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	2,27	0,00	0,00	-0,27
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		711 461,54	676 051,57	53 350,30	0,00	-17 940,33
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 021,00	7 286,19	0,00	0,00	-265,19
7713	Libéralités reçues	21,00	135,00	0,00	0,00	-114,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	7 000,00	7 114,96	0,00	0,00	-114,96
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	36,23	0,00	0,00	-36,23
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	18,74	18,74	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréci. actifs circulants	18,74	18,74	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		718 501,28	683 356,50	53 350,30	0,00	-18 205,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		718 501,28	683 356,50	53 350,30	0,00	-18 205,52
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		207 794,17				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230626-230010-4-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	III B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	100,00	0,00	0,00	100,00	
2051	Concessions, droits similaires	100,00	0,00	0,00	100,00	
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	8 400,00	6 204,44	0,00	2 195,56	
2181	Installat° générales, agencements	6 000,00	5 944,44	0,00	55,56	
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	0,00	0,00	500,00	
2184	Mobilier	300,00	260,00	0,00	40,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	190 714,00	40 580,52	25 780,92	124 352,56	
2313	Constructions	190 714,00	40 580,52	25 780,92	124 352,56	
	Total des dépenses d'équipement	199 214,00	46 784,96	25 780,92	126 648,12	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	13 500,00	13 349,26	0,00	150,74	
1641	Emprunts en euros	13 500,00	13 349,26	0,00	150,74	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	5 000,00				
	Total des dépenses financières	18 500,00	13 349,26	0,00	5 150,74	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES	217 714,00	60 134,22	25 780,92	131 798,86	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	0,00	0,00		0,00	
	<i>Charges transférées (6)</i>	0,00	0,00		0,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	217 714,00	60 134,22	25 780,92	131 798,86	
	Pour information					
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	42 196,97				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230626-230015-4-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	III B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 910,97	54 910,97	3 269,00	-1 269,00
10222	FCTVA	7 117,00	5 117,00	3 269,00	-1 269,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	49 793,97	49 793,97	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		56 910,97	54 910,97	3 269,00	-1 269,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		56 910,97	54 910,97	3 269,00	-1 269,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	193 414,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	9 586,00	8 844,69		741,31
28031	Frais d'études	3 336,00	3 336,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	1 452,00		-1 452,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	839,65	67,00		772,65
281318	Autres bâtiments publics	66,00	66,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	326,00	193,00		133,00
28183	Matériel de bureau et informatique	800,00	916,00		-116,00
28184	Mobilier	2 504,25	1 632,62		871,63
28188	Autres immo. corporelles	1 714,10	1 182,07		532,03
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		203 000,00	8 844,69		194 155,31
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		203 000,00	8 844,69		194 155,31
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		259 910,97	63 755,66	3 269,00	192 886,31
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	078-257800995-20230626-230015-4-DE	B3
	Date de télétransmission : 28/06/2023	
	Date de réception préfecture : 28/06/2023	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES						Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4-DIF Date de télétransmission : 28/06/2023
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						V Date de réception préfecture : 20/06/2023 A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-300615-4-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 20/06/2023
												IV A.2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					200 000,00									
726592 833442	Crédit Agricole Crédit Agricole	16/12/2015 26/05/2016	03/02/2016 19/08/2016	03/08/2016 19/11/2016	100 000,00 100 000,00	F F	Taux Fixe Taux Fixe	1,950 1,550	1,960 0,000	EUR EUR	S T	P C	O O	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

CHATEAU DE MONTE CRISTO - CHATEAU DE MONTE CRISTO - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4-DE			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Date de transmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					200 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		120 556,12					13 349,26	2 270,80	0,00	585,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		120 556,12					13 349,26	2 270,80	0,00	585,33
726592	N	0,00	A-1	60 211,34	8,09	F	Taux Fixe	1,950	6 452,70	1 268,64	0,00	478,58
833442	N	0,00	A-1	60 344,78	8,63	F	Taux Fixe	1,550	6 896,56	1 002,16	0,00	106,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		120 556,12					13 349,26	2 270,80	0,00	585,33

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

CHATEAU DE MONTE CRISTO - CHATEAU DE MONTE CRISTO - CA - 2022

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20230628-230615-4-DE
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV – ANNEXES												Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4/DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												IV A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

						Accusé de réception en préfecture
IV – ANNEXES						078-257800995-20230625-230615-4-DF
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						Date de télétransmission : 28/06/2023
						Date de réception préfecture : 20/06/2023

IV
A2.4**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	120 556,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES												Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT												A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d’amort. de l’emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l’exercice		ICNE de l’exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d’un emprunt auprès d’un établissement de crédit suivi de la souscription d’un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l’emprunt quitté.

(3) Il s’agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l’objet d’un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s’agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d’intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d’index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s’agit de retracer les caractéristiques de l’indemnité de remboursement anticipé due relative à l’emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d’autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 « Intérêts réglés à l’échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange éventuel et comptabilisés à l’article 668.

IV – ANNEXES														Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-430615-4-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N														IV	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
Total										0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

		Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4/DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 20/06/2023
IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		IV
		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-297800995-20230626-230015-4-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	IV A2.9
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES			

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 720,00 €		2017-05-04
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Frais d'études	5
L	Frais de recherche et développement	5
L	Voitures	5
L	Camions et véhicules industriels	8
L	Mobilier	6
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3
L	Matériel Informatique	3
L	Matériels classiques	10
L	Coffre-fort	10
L	Installations et appareils de chauffage	10
L	Appareils de levage-ascenseurs	20
L	Appareils de laboratoire	10
L	Equipements de garage et ateliers	10
L	Equipements de cuisine	10
L	Equipements sportifs	10
L	Installations de voirie	10
L	Plantations	20
L	Autres agencements et aménagement de terrains	20
L	Matériel espaces verts	5
L	Matériel audiovisuel	5
L	Matériel muséographique	10
L	Mobilier de jardin	10
L	Matériel pédagogique	5
L	Logiciels	2

04/05/2017

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-45F	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		18 500,00	I 13 349,26
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		13 500,00	13 349,26
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	13 500,00	13 349,26
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	13 349,26	25 780,92	42 196,97	81 327,15

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	
			A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	210 117,00	III 13 961,69
	Ressources propres externes de l'année (a)	7 117,00	5 117,00
10222	FCTVA	7 117,00	5 117,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	203 000,00	8 844,69
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 336,00	3 336,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	1 452,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	839,65	67,00
281318	Autres bâtiments publics	66,00	66,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	326,00	193,00
28183	Matériel de bureau et informatique	800,00	916,00
28184	Mobilier	2 504,25	1 632,62
28188	Autres immo. corporelles	1 714,10	1 182,07
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	193 414,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 961,69	3 269,00	0,00	49 793,97	67 024,66

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 81 327,15
Ressources propres disponibles	IV 67 024,66
Solde	V = IV – II (3) -14 302,49

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/04/2022	INSTALLATION FIBRE OPTIQUE PAVILLON ACCUEIL	5 944,44	0,00	10
08/12/2022	FAUTEUIL BUREAU SCOTT NOIR	260,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
31/12/2022	RELEVÉ PLANIMÉTRIQUE VOIE D'ACCÈS, PARKING, PAVILL (201100726)	2 985,22	0,00	0
31/12/2022	DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ (201300569)	1 435,20	0,00	0
31/12/2022	et la restaurat° du site de Monte Cristo (201400205)	4 439,25	0,00	0
31/12/2022	FAC. 10 02 13 DU 14/02/2013 Diagnostic restaura (201400206)	4 351,35	0,00	0
31/12/2022	FAC. 10 02 13 DU 14/02/2013 Diagnostic restaura (201400207)	4 395,30	0,00	0
31/12/2022	présenvat° et la restaurat° du site de Monte Crist (201400208)	1 450,45	0,00	0
31/12/2022	présenvat° et la restaurat° du site de Monte Crist (201400209)	1 450,45	0,00	0
31/12/2022	présenvat° et la restaurat° du site de Monte Crist (201400210)	1 494,40	0,00	0
31/12/2022	INSERSTION ANNONCE RESTAURATION DU CHATEAU (201500233)	864,00	0,00	0
31/12/2022	diagnostic et fourniture du dossier ADAP (201500537)	1 080,00	0,00	0
31/12/2022	LOCATION DE MATERIEL TVX RESTAURAT°PARTIELLE (2016MCTX001)	6 240,00	0,00	0
31/12/2022	REFECT°CHEMINEMENT PAVILLON ESCALIER PUBLIC	6 780,24	0,00	0
31/12/2022	TX REFECT°PARTIE MUR CLOTURE MONTE CRISTO	10 463,44	0,00	0
31/12/2022	REFECT°CHEMIN PIETON LONG CASCADE+CHEMIN STAB.	15 531,60	0,00	0
31/12/2022	TRAVAUX PLANCHER (MC-161)	4 512,67	0,00	0
31/12/2022	HONORAIRES RESTAURATION (MC-163)	2 902,37	0,00	0
TOTAL GENERAL		76 580,38	0,00	

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4 Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230628-230615-4-DE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REçUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	Date de transmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u> Office du Tourisme Marly-le-Roi	16 000,00	Promotion du Domaine
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	16 000,00	

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 076-257800995-20230628-230615-4-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	1,00	4,00	2,00	2,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20230628-230615-4-DE
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

IV

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM	353.0	0,00	3-3-1°	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	672.0	0,00	3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence du cadre d'emplois des fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaires de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257800995-20230626-230015-4-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 070 257 000995 20230620 230615 4 DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023	IV D2
---------------------	--	------------------------

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 4

VOTES :

Pour : 4

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/06/2023

Présenté par (1) Mireille TEMPEZ .

A Hôtel de ville du Port-Marly , le 15/06/2023

Mireille TEMPEZ

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Compte administratif 2022 .

A Le Port-Marly , le 15/06/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMADEI Jean-Noël	
CARLIER Marie-Claude	
WANG Nicole	
ZANN Clarisse	

Certifié exécutoire par (1) Mireille TEMPEZ , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical .

COMpte ADMINISTRATIF 2022

FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du jeudi 15 juin 2023 à 18:30

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
LE PECQ	Jean-Noël AMADEI	DELEGUE TITULAIRE	
	Nicole WANG	DELEGUEE TITULAIRE	
	Didier BIZET	DELEGUE SUPPLEANT	
	Julie SERIEYS	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE PORT-MARLY	Mireille TEMPEZ	PRESIDENTE	le Président ne signe pas
	Marie-Claude CARLIER	DELEGUEE TITULAIRE	
	Estelle BOURGEOIS	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Michèle TROJANI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
MARLY-LE-ROI	Clarisse ZANN	DELEGUE TITULAIRE	
	Emmanuelle RAMPAZZO	DELEGUEE TITULAIRE	
	Jean-François PERRAULT	DELEGUE SUPPLEANT	
	Betty MILLET-MARCEROU	DELEGUEE SUPPLEANTE	

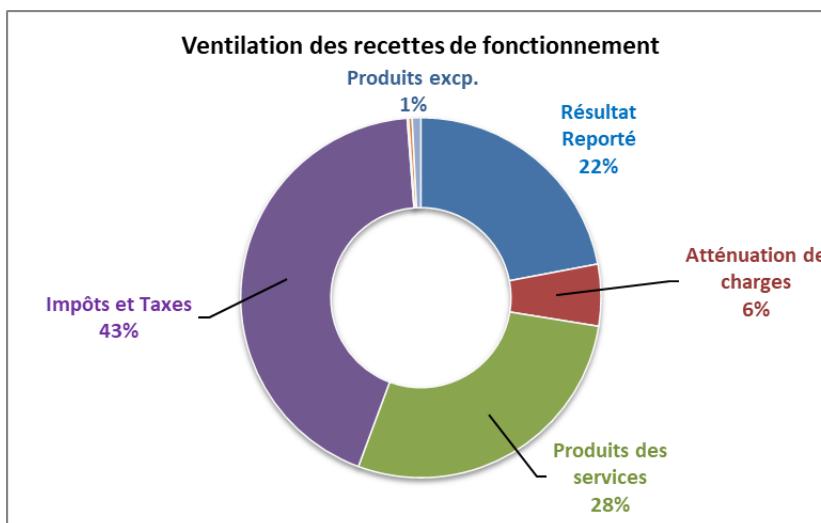
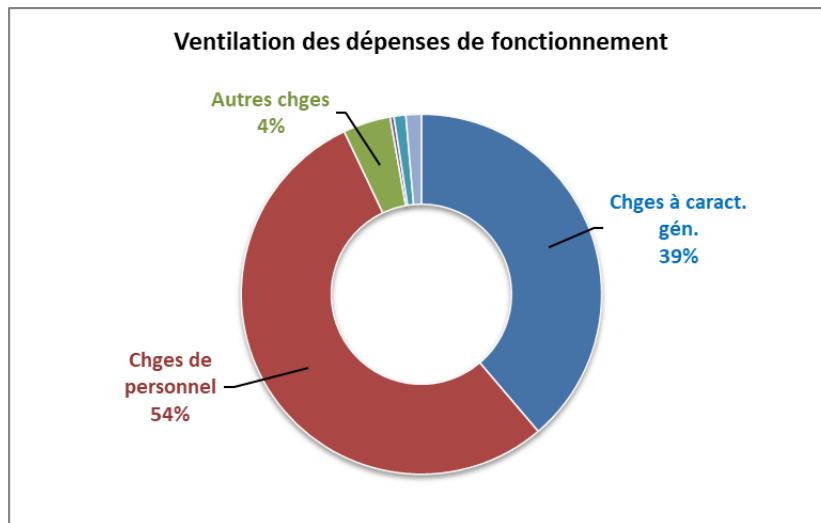
COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - Note de synthèse

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est élaboré par l'ordonnateur de la collectivité, c'est-à-dire le Président du syndicat intercommunal. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable public de la collectivité.

Le Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte-Cristo a pour objet de préserver le domaine du Château de Monte-Cristo, de l'ouvrir au public et de le faire connaître. Le Château est consacré à la vie et à l'œuvre d'Alexandre Dumas et le parc est le théâtre d'évènements culturels.

I. Section de fonctionnement

Section de fonctionnement		
Dépenses	H	640 498,22 €
Recettes	I	736 706,80 €
Excédent n-1	J	207 794,17 €
Excédent	K = I + J - H	304 002,75 €



II. Section d'investissement

Section d'investissement			
Dépenses	A	60 134,22 €	
Déficit n-1	B	42 196,97 €	
Recettes	C	63 755,66 €	
Déficit	D = C - A - B	- 38 575,53 €	
RAR - Dépenses	E	25 780,92 €	
RAR - Recettes	F	3 269,00 €	
Déficit			
<i>après prise en compte des RAR</i>	<i>G = D + F - E</i>	<i>- 61 087,45 €</i>	

Affectation des excédents de fct en invst	G	-	61 087,45 €
Excédent fct après affectation	= K + G		242 915,30 €

